

Conseil municipal du lundi 13 novembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le treize novembre à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Line MAGNE, Maire.

Le Conseil municipal a examiné les projets de délibération suivants :

Délibération n°	Objet	Décision du Conseil municipal
DEL23_067	Vote du Débat d'Orientations Budgétaires 2024 sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires	Approuvé
DEL23_068	Partenariat entre la commune de Moissy-Cramayel et l'Union Départementale des Associations Familiales, dans le cadre de l'opération "Lire et faire lire"	Approuvé
DEL23_069	Décision modificative N°1	Approuvé
DEL23_070	Attribution d'une subvention en faveur de l'Association Française contre les Myopathies (AFM - Téléthon)	Approuvé
DEL23_071	Maison médicale : acquisition d'un local situé 74 avenue Jean Jaurès	Approuvé
DEL23_072	Clôture de la procédure de reprise des concessions perpétuelles à l'état d'abandon dans le cimetière communal	Approuvé
DEL23_073	Modification du tableau des effectifs	Approuvé

**La Maire,
Line MAGNE**

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE N°2021-1310 ET LE DÉCRET N°2021-1311 DU 7 OCTOBRE 2021

Toute personne intéressée peut consulter les délibérations sur le site Internet de la Ville et en obtenir copie en Mairie, au service du Secrétariat général et des Assemblées.

L'administration n'est pas tenue de donner suite aux demandes abusives, en particulier par leur nombre ou leur caractère répétitif ou systématique (article L311-2 du Code des relations entre le public et l'administration).

Diffusion :

- Panneau d'affichage municipal de la Mairie
- Site internet de la ville (rubrique : « Ma Ville », « Le Conseil municipal »)

Affichage du 20/11/2023 au 20/12/2023

Certifié affiché aux dates sus indiquées

Par délégation

La directrice générale des services

Béatrice QUIATOL